

## Décision n° 2019 - 96

La directrice générale,

- Vu la décision n° 2008-145 du 25 avril 2008 modifiée fixant l'organisation de l'Agence ;
- Vu la décision n° 2018-82 donnant délégation de signature à Madame EVAÏN-BOUSQUET, directrice territoriale Seine Francilienne ;

**Décide**

### Article 1

Le III de l'article 2 de la décision n° 2018-82 est remplacé par :

III – Désignation des intérimaires

Prénoms et noms	Fonctions
Gilles Cherier	chef du service Marne Seine Essonne
Didier Le Carre	chef du service industrie - Seine-Mauldre Orge
Paul Morien	chef du service performances environnementales
Frédéric Muller	chef du service Seine Marne Oise

La décision de délégation de signature ainsi modifiée sera publiée sur intranet et internet.

Nanterre, le **29 MARS 2019**

La Directrice Générale



Patricia BLANC